

# Guide de lecture du référentiel de certification V2020

## Présentation du référentiel

Le projet de référentiel qui vous est proposé est organisé autour de deux grandes parties :

1. Les propos introductifs
2. Le référentiel V2020

## Propos introductifs

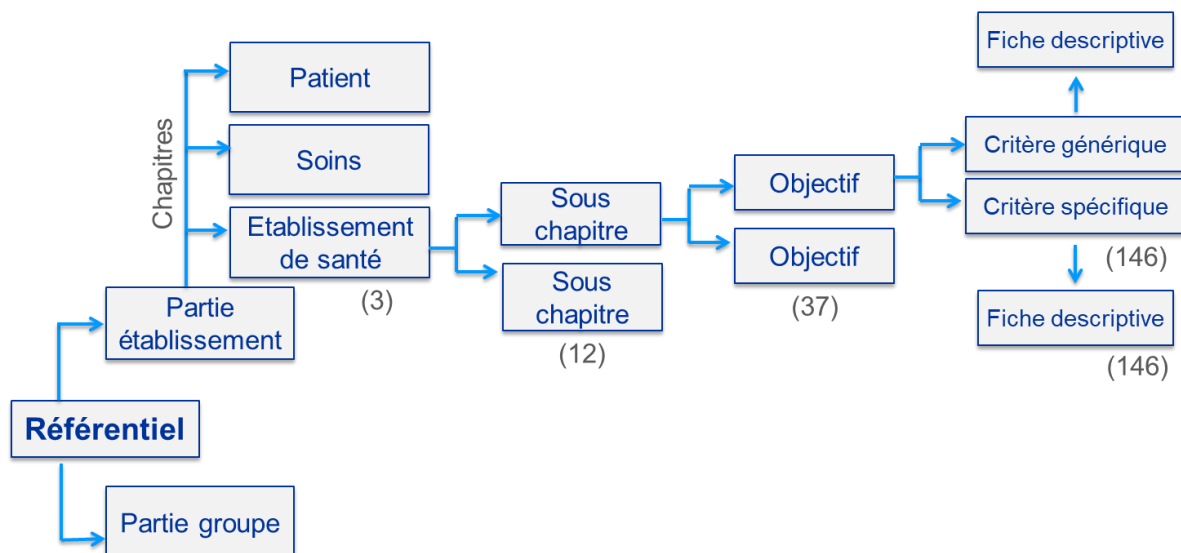
Les propos introductifs du référentiel (pp. 4-10) introduisent le référentiel en présentant les évolutions majeures apportées par rapport à la version précédente (V2014) ainsi que les enjeux et objectifs stratégiques auxquels il répond.

Ils vous présentent également en synthèse les grandes étapes du futur processus de Certification dans lequel il s'inscrit.

## Structure du référentiel V2020

Le référentiel est organisé autour de :

- 4 chapitres
- 13 sous-chapitres
- 39 objectifs
- 156 critères



## Les chapitres et sous-chapitres

Le référentiel est divisé en quatre chapitres, reprenant les quatre enjeux nationaux :



Chaque chapitre est divisé en sous-chapitre (treize au total) visant à détailler les différents questionnements liés au chapitre.

Les descriptions des chapitres et sous-chapitres sont proposées en préambule de chaque chapitre du référentiel, dans la seconde partie du document.

## Les objectifs

Les sous-chapitres sont divisés en objectifs (39 au total). Ils correspondent aux exigences du référentiel V2020 et sont décrits et détaillés dans le corps du référentiel, dans la seconde partie du document.

## Les critères

Pour chaque objectif, sont définis un ou plusieurs critères permettant d'évaluer l'objectif. Il existe deux types de critère :

- **Les critères génériques.** Ils sont applicables à tous et à tout l'établissement (champ d'application = Tout l'établissement)
- **Les critères spécifiques.** Ils sont applicables à une partie des établissements et dans certaines situations, selon le profil de chaque établissement. Le champ d'application est défini et peut être de plusieurs catégories :
  - Population concernée : personnes âgées, pédiatrie, personnes en situation de précarité, ...
  - Secteur d'activité : Chirurgie, maladies chroniques, oncologie, ...
  - Mode de prise en charge : ambulatoire, HAD, ...

Ainsi, le périmètre des critères applicables pourra varier d'un établissement à l'autre lors de la mise en œuvre du référentiel, en fonction du profil de chaque établissement :

### Ex : L'établissement a un service gériatrique, SSR et HAD

Objectif	Critères													
	Génériques	Spécifiques												
		Gériat	Pédiat	Med	Chir	Obst	Psy	SSR	USLD	SAMU	SMUR	Urgences	HAD	...
Patient	Obj. 1	X	X					X	X				X	
	Obj. 2	X		X		X	X							
	Obj. 3	X	X		X									
Soin	Obj. 1	X							X	X				
	Obj. 2	X	X	X	X	X	X				X	X	X	
	Obj. 3	X		X		X		X						
Etablissement de santé	Obj. 1	X												
	Obj. 2	X											X	
	Obj. 3	X												

Pour faciliter l'identification des critères, en fonction qu'ils soient génériques ou spécifiques, une seconde version du référentiel organisé par champ d'application vous est proposée.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

L'équipe projet Certification HAS